

## Conseil d'école du 13 avril 2015 18h - école Saint Exupéry CHAURAY

### Les membres du conseil d'école :

Absente excusée : Mme Boulineau Inspectrice de l'Education Nationale

Présents :

Mr. Mathieu : Délégué Départemental de l'Education Nationale

Les enseignants de l'école :

Mr. Ruault : Directeur de l'école et président de séance

Mr. Gendron, Mme Laucoin, Mme Cailbault Mr. Houitte, Mme Lalande, Mr. Biraud, Mme Huort, Mr. Decroix, Mr. Auchatraire, Mme Volleau, Mme Rivalleau, Mme Menay, Mme Arrivé, Mme Millet, Mme Jumeaux

Mme Rivalleau : Secrétaire de séance

Absentes excusées : Mme Texereau, Mme Haas

Les parents élus :

Mme Racque, , Mme Pichon, Mme Guillemet, Mme Caron, Mme Verdeau, Mme Vidoni, Mme Renault, Mr Monteil, Mme Michel, Mr Brosseau

Absentes excusées : Mme Métayer-Mirtil, Mme Faure, Mme Brothé-Guyon, Mme Pissy, Mme Felix, Mr Brosseau

L'équipe municipale :

Mme Musellec : Adjointe aux affaires scolaires

Mr. Printemps : Directeur des affaires scolaires et Responsable du restaurant scolaire

Absent excusé : Mr Brossard : Maire de Chauray

### Ordre du jour :

- point effectifs
- les rythmes scolaires
- bilan de l'exercice de confinement et sécurité qui a été réalisé fin mars
- bilan des actions du Document Unique d'Evaluations des Risques
- bilan et projets des travaux

### Questions du comité des parents élus :

- projet de nouveau mode de paiement de la restauration et de l'accueil péri scolaire qui s'appliquera à la rentrée en septembre.

### Effectifs

Il y a ce jour 365 élèves inscrits à l'école ( 358 élèves dont 11 élèves de CLIS en novembre ) .

Actuellement 14 enfants de la communauté des gens du voyage sont inscrits, ils sont accueillis dans leur classe d'âge.

69 CM2 vont quitter l'école et 70 élèves de GS sont prévus, les inscriptions vont se faire en mai. Il n'y aura donc ni ouverture (il faudrait 28 élèves par classe au minimum) ni fermeture de classe.

### Bilan de l'exercice de confinement :

Dans le cadre du PPMS ( Projet Personnalisé de Mise en Sécurité qui doit être réalisé une fois par an ) , un exercice de confinement a eu lieu le 13 mars, les élèves ont tous été confinés pendant une heure dans le restaurant scolaire (peut aussi se réaliser dans les salles de classes).

Le signal d'alerte a été entendu de tous ( corne de brume). Des jeux, des livres et coloriages étaient à la

disposition des enfants. L'exercice s'est déroulé dans le calme.  
Mme Musellec, Mr Mouzin et Mr Printemps étaient présents lors de cet exercice.

Un deuxième exercice (exercice incendie) a eu lieu en présence des pompiers. Cette intervention a été réalisée pour vérifier les normes (porte coupe feu, ventilation, la fermeture et l'ouverture des portes serait mieux avec un verrou et sans clé...).

Bilan des actions du Document Unique d'Evaluation des Risques :

**Le DUER** est un document obligatoire ( décret de novembre 2001)

dans toutes les entreprises privées et publiques. Il permet d'élaborer une démarche globale de prévention.

La Direction Académique a demandé l'année dernière aux écoles de compléter ce document qui est en 2 parties : les risques dépendant des lieux, les réponses sont apportées par la mairie et les risques psycho-sociaux, les réponses sont apportées par l'administration.

Les risques importants dépendant des lieux notés en juin 2014 : fils et câbles non protégés en salle tice, portes sans système anti pince doigts, entrée du personnel pas éclairée et avec flaques d'eau, moquettes sur les murs de certaines classes ?

Les risques psycho-sociaux ont été transmis à la Direction Académique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, ils concernent le stress , la médecine de prévention .

La mairie a apporté des réponses aux risques dépendant des lieux :

les sécurité anti pince doigts ont été installés dans le self, 2 lampadaires ont été installés sur le parking des personnels, les flaques d'eau ont été rebouchées. Il reste des fils et cables à protéger dans la salle informatique et deux classes avec moquette à rénover.

L'administration a notamment instauré des sessions d'une demie journée ou une journée pour la gestion du stress.

Une lampe à l'entrée du bâtiment (entrée parking du personnel) serait-elle nécessaire ou les lampadaires fournissent-ils un éclairage suffisant ?

### **Les rythmes scolaires**

les aspects positifs :

- La qualité indéniable des APS est appréciée des enfants, parents et enseignants.
- Les APS répondent aux demandes premières des familles : abouties et en lien avec les projets d'école.
- Selon le bilan du questionnaire réalisé par l'APE, les APS sont très appréciées des enfants.
- Les enseignants et animateurs apprécient mutuellement les collaborations menées.
- Le comportement des élèves est très positif lors des APS. Cependant, un groupe de plus de 18 élèves reste difficile à gérer. Il est envisagé de réaliser davantage de sous-groupes et de faire appel à des bénévoles supplémentaires.

Une réunion se tiendra le 21 Avril de 18 à 19h, afin de construire un questionnaire de satisfaction concernant ces APS. Il sera ensuite mis en ligne jusqu'à fin mai. Aide d'une étudiante en communication.

les aspects négatifs :

- Pour les élèves de cycle 2, l'alternance des rythmes est très compliquée : les horaires qui ne sont jamais les mêmes entraînent questionnement, angoisse et manque de repères.
- Les rythmes impliquent un décalage de la récréation de l'après-midi pour les « journées longues » à 15h15. Ainsi, la concentration des élèves est beaucoup plus compliquée avec 1h45 d'activité sans pause. Et la reprise après cette récréation est souvent difficile.
- Constatation d'une grande fatigue avec les journées de 6h.
- Temps de l'après-midi des « petites journées » est presque insuffisant.
- Tous les élèves font les APS, le temps en collectivité sur une journée est-il trop long ?
- Cependant, dans le cas où le temps des APS devrait être réduit, il n'y aurait plus d'animateurs qualifiés, une formation du personnel municipal ?

Finalement, les enfants se retrouvent avec quatre longues journées chargées, il est plus difficile de faire classe. Tout cela est à l'encontre des rythmes de l'enfant, l'attention est obstruée, fatigue des élèves et des enseignants. Cependant, la commune constate des contraintes non négligeables dont financières pour gérer ces nouveaux rythmes.

- Le bilan réalisé par l'APE note aussi une grande fatigue des élèves ressentie par les parents suite à ces nouveaux rythmes.
- Un cumul d'un même type d'activités, sportives notamment ( pendant les APS puis en club ) ne fatiguerait-il pas davantage les élèves ?
- décrochage plus important des élèves en difficulté
- Planning des occupations des locaux et partage du matériel entre l'école et les APS compliqué.
- Constitution des groupes d'élèves d'APS difficile à répartir pour contenter les attentes de chacun (vœux sur l'activité et groupes d'amis).

### **Travaux et équipements :**

- Construction d'un parc à vélos dans l'enceinte de l'école à la place du container.
- Rénovation des locaux : enlever la moquette d'une salle de classe (celle qui accueillera le nouveau vidéoprojecteur), peintures, pince-doigts (prévoir des lieux). La fenêtre de la salle d'arts plastiques sera condamnée (sécurité : peut créer une explosion en cas d'appel d'air en cas d'incendie).
- Parking des enseignants
- L' extension de la garderie débute ce jour et pour trois mois. Servira de local pour le matériel des animateurs.

### **- projet de nouveau mode de paiement de la restauration et de l'accueil péri scolaire :**

Abolition des tickets. La facturation se fera de vacances à vacances (pour une mutualisation avec le service des sports).

Un élève inscrit à la cantine sera automatiquement inscrit pour tous les midis. Les « désinscriptions » se feront donc chaque matin pour toutes sortes de motifs (maladie, déjeuner à la maison ...).

Le principe reste donc le même, les enseignants devront recenser les élèves ne mangeant pas à la cantine, cependant, le système sera informatisé. Une question se pose : la responsabilité des enseignants face aux erreurs qui peuvent se répercuter sur la facturation. Un tableau à l'entrée de la classe, rempli par les élèves pourrait être une solution ?

Si une erreur est produite, cela sera rectifié/réajusté sur la facture du mois suivant.

Il est donc conseillé aux parents d'élèves d'avoir le moins possible de tickets restant à la fin de l'année (une information leur sera transmise prochainement). Cependant, pour les tickets restants, ils seront à redonner sous enveloppe à la fin de l'année et seront remboursés. Il en est de même pour les tickets de garderie.

Ce compte de paiement pourra être rechargé pour tous les services de la commune.

### **Le dernier conseil d'école de l'année est le 16 juin à 18h**

La secrétaire de séance :

Le président de séance : A.Ruault